



Avec **LOGICS**, demander une autorisation d'exploiter en ligne !

Certaines opérations d'installation, d'agrandissement, ou de réunion d'exploitations sont soumises à un régime d'autorisation préalable d'exploiter :

C'EST LE CONTRÔLE DES STRUCTURES

**Effectuer votre demande d'autorisation préalable en ligne :
LOGICS vous accompagne pas à pas dans votre démarche**



Rendez-vous sur le site
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
Rubrique « exploitation agricole »

QUELS AVANTAGES ?



Effectuer votre demande en ligne, **à tout moment, rapidement, simplement**, à l'aide d'une **saisie guidée et interactive**



Bénéficier d'un **accès sécurisé** avec code d'identification personnalisé



Envoyer tous vos documents au format numérique, ils ont la **même valeur** que des documents originaux

MA DEMANDE EN 5 ÉTAPES

- 1 Je crée un compte
- 2 Je m'authentifie
- 3 Je vérifie que je suis soumis à une autorisation
- 4 Je saisis la demande d'autorisation
- 5 Je signe ma demande (signature électronique)

